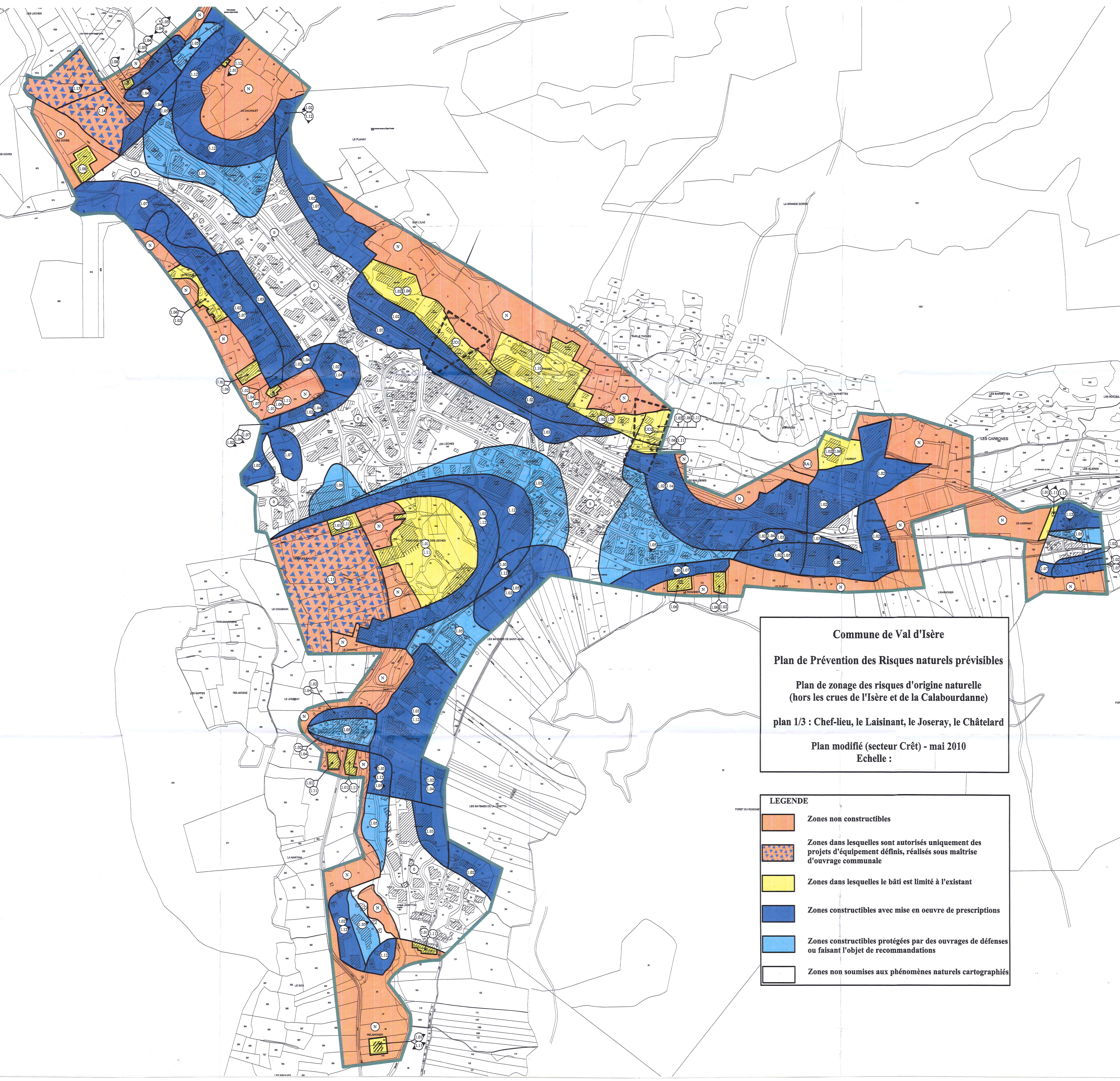




Commune de Val d'Isère

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles

**Plan de zonage des risques d'origine naturelle
(hors les crues de l'Isère et de la Calabourdanne)**

plan 1/3 : Chef-lieu, le Laisinant, le Joseray, le Châtelard

Plan modifié (secteur Crêt) - mai 2010

Echelle :

LEGENDE

	Zones non constructibles
	Zones dans lesquelles sont autorisés uniquement des projets d'équipement définis, réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale
	Zones dans lesquelles le bâti est limité à l'existant
	Zones constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
	Zones constructibles protégées par des ouvrages de défenses ou faisant l'objet de recommandations
	Zones non soumises aux phénomènes naturels cartographiés